

c ô t é VILLAGE

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION
POUSSAN

FINANCES

AGENDA 21

JEUNESSE

SÉCURITÉ

CULTURE





SOMMAIRE

Travaux	P. 3
Finances	P. 4
Agenda 21	P. 20
Sécurité	P. 27
Enfance Jeunesse	P. 28
Culture	P. 30

Dans le cadre des actions menées pour l'Agenda 21 de Poussan, les compte-rendus de conseils municipaux ne sont plus imprimés sur papier, mais sont en consultation sur le site internet de la ville : www.ville-poussan.fr les compte-rendus de conseils communautaires de la CCBNT sont également en consultation sur le site : www.ccnbt.fr. Le projet de territoire de la CCBNT est disponible en Mairie de Poussan.

Si vous ne recevez pas régulièrement ce bulletin dans votre boîte aux lettres n'hésitez pas à en faire part au service communication de la mairie à l'adresse ci-dessous.

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION
DE LA VILLE DE POUSSAN
N°21 - PRINTEMPS 2010

Directeur de la publication : Jacques Adgé

Rédaction, conception, réalisation, photos :
Service communication de la Ville de Poussan
place de l'hôtel de ville - 34560 POUSSAN
04 67 78 99 56 - www.ville-poussan.fr
communication@ville-poussan.fr

Impression : JF Impression - Montpellier

Dans ce nouveau numéro du bulletin d'informations municipales, une grande place est consacrée aux finances, sujet ô combien important et plus que jamais d'actualité dans les temps difficiles que nous vivons depuis 2 ans.

Concernant plus particulièrement les finances municipales je vous avais annoncé lors des vœux ne pas vouloir m'engager sur le chemin de la rigueur. La conjoncture de crise financière qui pousse à l'austérité, le désengagement de nos institutions de tutelle nous obligent cependant à une attention particulière, à une vigilance permanente.

Notre budget 2010 se veut réaliste afin de coller le plus possible aux circonstances difficiles que connaissent toutes les collectivités territoriales. Ainsi, pour cette année, notre capacité d'emprunt étant limitée, nos dépenses d'investissement seront tributaires des aides et subventions extérieures, ou du montage de projets qui pourraient nous amener les entrées d'argent nécessaires pour concrétiser des travaux importants.

L'Adjoint aux finances vous expose dans ces pages, de façon détaillé et sans tabou, l'état financier de la commune : compte administratif, budget, fiscalité, ratios... La situation est certes difficile, mais nous la maîtrisons, en liaison avec le Trésorier Payeur Général et les services préfectoraux avec qui nous travaillons efficacement.

Vous constaterez ainsi que le budget 2010 consacre, à 1% près, les mêmes subventions aux associations que l'année dernière. Le programme des festivités sera reconduit en intégralité, et la saison culturelle a déjà commencée avec une série d'expositions d'une qualité exceptionnelle qui attirent un nombre très respectable de visiteurs au foyer des campagnes.

Côté travaux, les circonstances économiques décideront du démarrage de la 1^{re} tranche de réhabilitation de la circulade. Les logements sociaux de l'ancienne poste seront livrés à l'automne, alors que 2 nouveaux logements sont prévus au 2^e étage de l'ancienne Mairie, boulevard du Riverain. Le projet de la Fontette, avec accès à la propriété, locations, commerces, est toujours d'actualité.

Le Plan Local d'Urbanisme sera terminé en fin d'année, vous pourrez vous exprimer au cours de l'enquête publique, dont vous serez avisés.

Je voudrais terminer en saluant les résultats sportifs de cette année qui nous ont comblés, merci aux dirigeants, joueurs, supporters qui ont porté haut les couleurs de Poussan.

Continuons ensemble

Jacque Adgé
Maire de Poussan



Église Saint-Pierre

Inauguration des travaux de rénovation



Le vendredi 9 avril 2010, Jacques ADGÉ, Maire de Poussan, célébrait la fin des travaux de rénovation de l'église Saint-Pierre, en présence de M. d'Ettore, Député, de Mme Collerais, Vice-Présidente de la Région Languedoc-Roussillon en charge de la Culture, de Christophe Morgo, Conseiller Général du Canton de Mèze, de M. Deschamps, Directeur Régional des Affaires Culturelles et de Mgr Thomazeau, Archevêque de Montpellier.

La rénovation de l'église Saint-pierre de Poussan commencée en 1999, a pris un caractère urgent le 5 décembre 2005, suite à l'effondrement d'une partie de la toiture, du à de fortes précipitations et à un manque d'entretien du bâtiment. La loi de séparation de l'Église et de l'État de 1905, charge la Commune, d'entretenir les édifices religieux. Devant l'état de dangerosité de cet espace ouvert au public le Conseil Municipal décidait sa rénovation complète.

Une première tranche de travaux concernant la rénovation de l'extérieur : toiture et façade, et de l'intérieur : chœur, nef et chapelles collatérales, était terminée en 2008. La restauration des œuvres d'art, du mobilier, la mise au norme de l'électricité et du chauffage ont permis la réouverture de l'église en décembre 2009.

Un patrimoine communal aussi exceptionnel cela doit s'assumer, c'est le sens de ces travaux prévus pour préserver durablement un monument dont l'existence est attestée depuis plus de 1000 ans...

FINANCEMENT DE L'OPÉRATION

COÛT DES TRAVAUX (Euros HT)

Maçonnerie	262 823
Charpente	33 471
Vitreaux	40 185
Menuiserie bois	11 026
Chauffage	20 064
Restauration intérieure, tableaux et mobilier	542 964
Maîtrise d'oeuvre	35 687
Echaffaudage, renforcement, contrôles...	26 349
Eclairage,	24 966
TOTAL GÉNÉRAL DE L'OPÉRATION	997 535

SUBVENTIONS

Commune de Poussan	860 623
Conseil Général de l'Hérault	66 072
Région Languedoc-Roussillon	40 000
DRAC Languedoc-Roussillon	22 596
État (programme 122)	8 244

Finances 2010

Compte administratif, budget prévisionnel, ratios et subventions...

Les communes disposent d'une clause de compétence générale qui leur permet de prendre en charge les activités présentant un intérêt public local incontestable. Grâce à cela, les communes ont pu répondre à l'augmentation qualitative et quantitative de la demande des habitants. Confier un enfant au Service Enfance Jeunesse, circuler sur une voirie rénovée et sécurisée, disputer un match sur un stade, disposer de locaux scolaires adaptés, sont des services et des infrastructures utilisés tous les jours par la population.

L'action de la commune s'exprime par la mise en place de règlements et de dispositions diverses. Parmi ceux-ci figurent les documents budgétaires :

- le compte administratif est un document de synthèse établi par le maire. Il permet de retracer les dépenses et les recettes constatées durant l'exercice. De cette constatation sont déduits le résultat de fonctionnement et le solde d'exécution de l'investissement. Ce document a été approuvé par le Conseil Municipal lors de la séance du 22 mars 2010.
- le budget est un acte d'autorisation et de prévision des dépenses et des recettes. Le budget de l'exercice a été adopté en séance du Conseil Municipal le 7 avril 2010.

LE COMPTE ADMINISTRATIF 2009.

Les dépenses de fonctionnement.

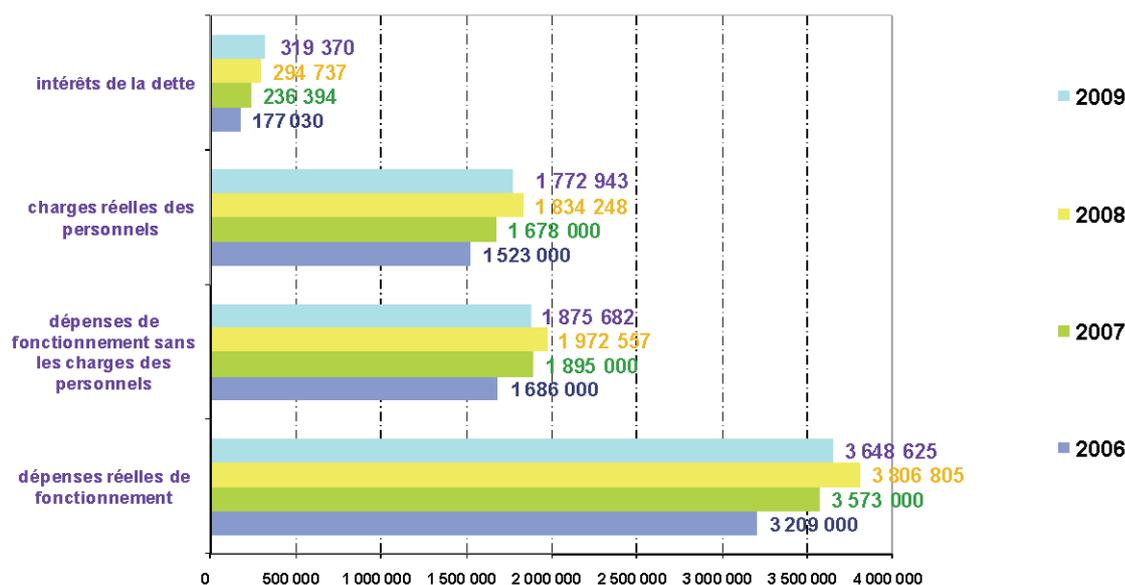
CHAPITRES	BP budget primitif	RE montant réalisé	SR solde restant	PR pourcentage réalisé
011 charges à caractère général	1 184 000.00	959 763.21	224 236.79	81.06%
012 charges de personnels et frais assimilés	1 970 000.00	1 914 491.49	55 508.51	97.18%
022 dépenses imprévues	2 992.00		2 992.00	0.00%
023 virement à la section d'investissement	500 000.00		500 000.00	0.00%
042 opération d'ordre entre section : fonctionnement	129 590.00	129 589.13	0.87	100.00%
65 autres charges de gestion courante	476 000.00	455 000.32	20 999.68	95.59%
66 charges financières	319 918.00	319 369.56	548.44	99.83%
67 charges exceptionnelles	1 000.00	674.28	325.72	67.43%
TOTAL DEPENSES	4 583 500.00	3 778 887.99	804 612.01	82.45%

Le pourcentage d'exécution des crédits prévus au budget se situe entre 80 et 95% aussi bien en dépenses qu'en recettes. Le budget a été exécuté en dépenses et en recettes sans avoir recours à des décisions modificatives.

Des économies ont pu être réalisées sur les charges à caractère général grâce à l'effort de tous.

Les dépenses en personnels, par le non remplacement de départ à la retraite, sont inférieures à la somme prévue au budget et, également, à la dépense réelle de 2008 qui s'élevaient à 1 937 000 €.

DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT



Les dépenses totales réalisées moins les opérations d'ordre (chapitre 042) et les charges exceptionnelles (chapitre 62) constituent les dépenses réelles de fonctionnement. Elles ont diminué de 4,16 % entre 2008 et 2009.

Les dépenses du chapitre 012 diminuées des remboursements des indemnités journalières (chapitre 013 des recettes) constituent les charges réelles de personnels. Elles sont en diminution de 3,34%.

Les recettes de fonctionnement.

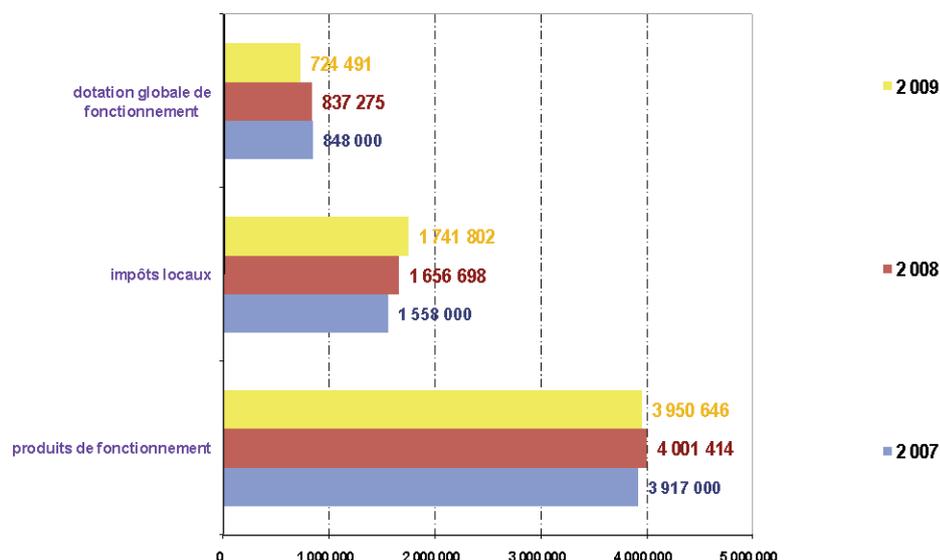
CHAPITRES	BP budget primitif	RE montant réalisé	SR solde restant	PR pourcentage réalisé
002 excédent de fonctionnement reporté	300 000.00		300 000.00	0.00%
013 atténuation de charges	150 000.00	141 548.85	8 451.15	94.37%
042 opération d'ordre transfert entre section	60 000.00	58 606.92	1 393.08	97.68%
70 produits de services, domaines et ventes	425 000.00	364 554.60	60 445.40	85.78%
73 impôts et taxes	2 472 000.00	2 477 844.63	-5 844.63	100.24%
74 dotations et participations	1 124 500.00	982 211.09	142 288.91	87.35%
75 autres produits de gestion courante	42 000.00	25 060.26	16 939.74	59.67%
76 produits financiers	0.00	22.41	-22.41	
77 produits exceptionnels	10 000.00	42 346.26	-32 346.26	423.46%
TOTAL RECETTES	4 583 500.00	4 092 195.02	491 304.98	89.28%

Les produits des services et domaines sont en baisse par suite de la diminution de la redevance versée par la carrière.

De même, la diminution des dotations et participations de l'Etat sont la conséquence du recensement erroné qui comptabilise seulement 4 709 habitants (réf. I.N.S.E.E. du 1/01/2007).



RECETTES DE FONCTIONNEMENT



La dotation globale de fonctionnement qui constitue une partie des recettes inscrites au chapitre 74 (dotations et participations) est affectée par la minoration du nombre d'habitants. Les produits fiscaux par habitant augmentent très faiblement à Poussan et restent très éloignés de la moyenne régionale. En 2008, dernière situation connue, la commune encaisse 312 € pour une moyenne régionale de 417 €/habitant.

Les produits de fonctionnement correspondent aux produits réalisés diminués des atténuations de charge (chapitre 013), ils sont en diminution de 1,30 % par rapport à l'année 2008.

Le résultat de fonctionnement.

RESULTATS	SECTION DE FONCTIONNEMENT
RECETTES	
Prévisions budgétaires totales (a)	4 583 500.00
Titres de recettes émis (b)	4 142 452.45
Réductions de titres (c)	50 257.43
Recettes nettes - RE (d=b-c)	4 092 195.02
DÉPENSES	
Autorisations budgétaires totales (e)	4 583 500.00
Mandats émis(f)	3 778 887.99
Annulations de mandats (g)	
Dépenses nettes(h=f-g)	3 778 887.99
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	
Excédent (d—h)	313 307.03

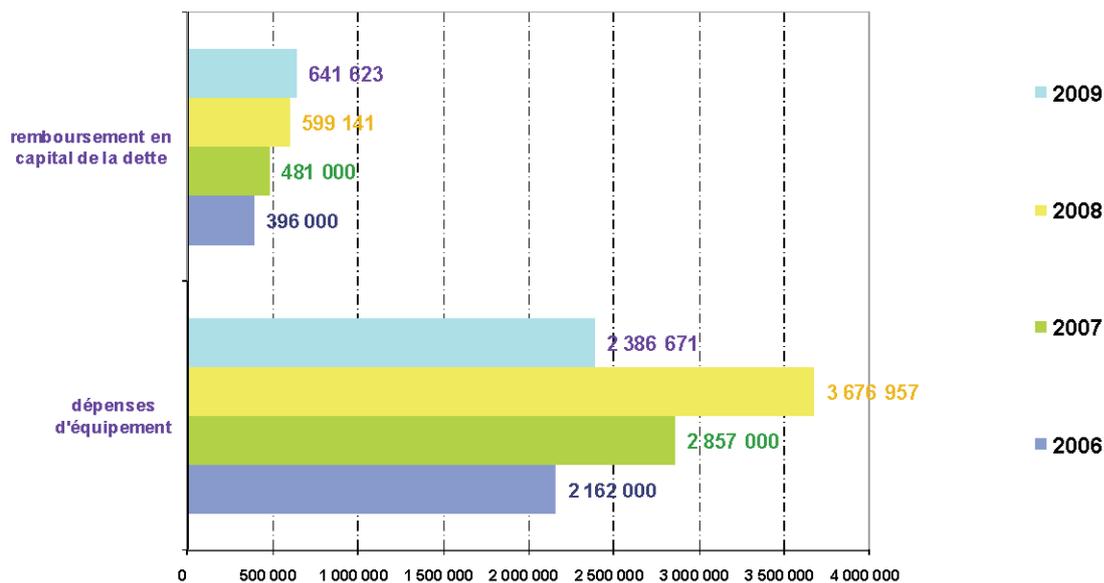
En 2008, la section de fonctionnement présentait un excédent de 210 385,06 € soit une progression de 48,92 %.



Les dépenses d'investissement

DEPENSES	Budget 2009 +report	Réalisé
Jardin Public (opérat. 9001)	120 000.00	14 330.13
SPORTS - (Opérat. 9002)	170 000.00	64 501.77
Bâtiment (opérat. 9004)	150 000.00	1 554.80
Réseaux France télécom (Opérat. 9005)	80 000.00	10 391.30
Achat terrain (Opérat.9006)	171 650.00	54 716.54
Achat matériels (Opérat. 9007)	120 000.00	23 501.94
Groupe scolaire (Opérat. 9008)	1 600 000.00	1 144 970.46
Eglise (Opération 9009)	423 800.00	385 676.32
Voirie et trottoirs (Opération 9010)	1 100 000.00	615 143.79
Eclairage public (Opérat. 9011)	80 000.00	69 469.10
Chapitre 20 - Article 2042 - Sub.d'équipement	10 000.00	2 415.19
DEPENSES D'EQUIPEMENT	4 025 450.00	2 386 671.34
Capital emprunt (Chapitre 16)	651 500.00	641 622.63
Chapitre 27 - article 275 - dépôt et cautionnement	428 350.00	428 350.00
DEPENSES FINANCIERES	1 079 850.00	1 069 972.63
DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	4 025 450.00	2 386 671.34
Déficit d'investissement reporté	1 219 040.00	
Chapitre 040 - Travaux en régie	60 000.00	58 606.92
DEPENSES D'ORDRE	1 279 040.00	58 606.92
TOTAL DES DEPENSES	6 384 340.00	3 515 250.89

DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT



Les dépenses d'équipement ont connu un ralentissement en 2009 du à l'achèvement des programmes mis en œuvre les années précédentes. Les recettes (vente de terrains) inscrites au budget et non réalisées, ont limitées à 60 % de la prévision, les dépenses d'équipement. Par habitant, elles restent supérieures à la moyenne régionale.

Le montant de la consignation du prix du terrain de l'école maternelle auprès la Caisse des Dépôts et Consignation, dans l'attente du jugement définitif, ressort dans les charges financières.



OPERATIONS

FINANCEMENTS SPECIFIQUES

Jardin Public : Achèvement de la salle socioculturelle

Equipements sportifs : Achèvement des travaux du dojo, de la salle de musculation et du club house

Bâtiments : Aménagements faits à l'école des Baux et à la M.J.C.

Achat de terrains : Terrain aux Baux

Groupe scolaire : Achèvement de l'école maternelle

Emprunt : 800 000.00

Subvention Conseil Général : 97 144.00

Subventions état:

160 693.50(DGE)

11 500.00

Eglise : Achèvement de la rénovation de l'église

Subvention Conseil Général : 22 824.00

Voirie et trottoirs : Aménagement de l'entrée Nord et financement de l'étude de l'aménagement du centre ancien.

Emprunt : 200 000.00

Subvention Conseil Général : 75 400.00

Eclairage public : Equipement de l'entrée Nord et du chemin des Frères.

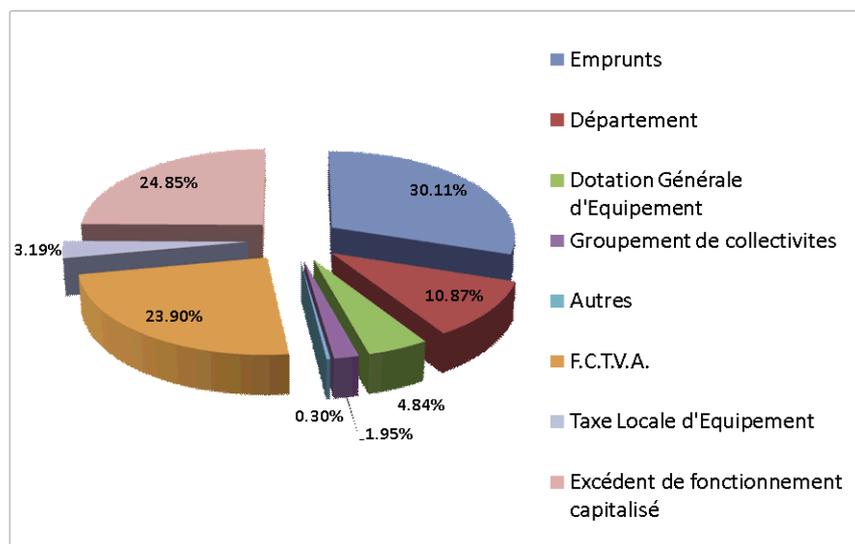
Subvention d'équipement : Aide versée aux particuliers pour la réfection des façades

Les recettes d'investissement

RECETTES	Budget 2009 +report	Réalisé
Emprunts	1 698 797.00	1 000 000.00
Chapitre 13 - article 1328 - TVA sur électrification	40 000.00	
Département	644 743.00	361 024.00
Region	15 000.00	
Etat	44 100.00	13 819.43
Dotation Générale d'Equipement	224 900.00	160 693.50
Groupement de collectivites	42 000.00	64 850.00
Autres		10 000.00
RECETTES D'EQUIPEMENT	2 709 540.00	1 610 386.93
F.C.V.T.A.	900 000.00	793 630.03
Taxe Locale d'Equipement	120 000.00	105 782.00
1068 excédent de fonctionnement capitalisé	825 200.00	825 195.72
Vente de terrains nus	1 200 000.00	
RECETTES FINANCIERES	3 045 200.00	1 724 607.75
RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	5 754 740.00	3 334 994.68
Virement de la section de fonctionnement	500 000.00	
Amortissement	129 600.00	129 589.13
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	6 29 600.00	129 589.13
TOTAL DES RECETTES	6 384 340.00	3 464 583.81

GROUPEMENT DE COLLECTIVITES : fonds de concours versé par la C.C.N.B.T.

Répartition des recettes réelles d'investissement



Le financement des investissements provient pour un peu moins de la moitié de l'excédent de fonctionnement capitalisé et du fonds de compensation de la T.V.A. et pour moins d'un tiers de l'emprunt.

Les emprunts

Les dépenses de quotidienneté et les coûts d'exploitation d'un service (salaires, fournitures) sont financés par des recettes courantes. C'est à la fois une règle comptable des communes, et une règle économique de bonne gestion.

Les biens « durables » (bâtiments, chaudières, réseaux, véhicules...) dont l'utilisation se déroulera sur plusieurs années peuvent être financés conjointement par l'autofinancement et par l'emprunt. L'autofinancement et l'emprunt sont supportés par le contribuable d'aujourd'hui qui utilise le bien immédiatement. L'utilisateur ou le contribuable de demain bénéficiera de l'usage du bien, en contre partie, il supportera les charges financières de l'emprunt.



Le capital restant dû, en l'état actuel des emprunts souscrits, qui est en 2009 de 8 339 000 € va décroître entre 2010 et 2012 d'environ 700 000 € par an pour s'établir en 2013 à 5 718 000 €. Les remboursements du capital et des intérêts, après une augmentation en 2010, diminuent ensuite, et plus particulièrement en 2013.



Le résultat d'investissement

RESULTATS	SECTION D'INVESTISSEMENT
RECETTES	
Prévisions budgétaires totales (a)	6 384 340.00
Titres de recettes émis (b)	3 506 583.81
Réductions de titres (c)	42 000.00
Recettes nettes - RE (d=b-c)	3 464 583.81
DÉPENSES	
Autorisations budgétaires totales (e)	6 384 340.00
Mandats émis(f)	3 515 250.89
Annulations de mandats (g)	
Dépenses nettes(h=f-g)	3 515 250.89
Déficit (h—d)	50 667.08

Un résultat déficitaire dû à la baisse du coefficient appliqué sur le montant éligible au remboursement de la T.V.A. : 793 000 € ont été reversés pour 900 000 € attendus.

Le résultat d'exécution

Malgré l'affectation de 825 195,72 € à l'investissement, la section de fonctionnement dégage à la clôture de l'exercice 2009 un excédent cumulé de 613 307,03 €.

L'investissement est déficitaire à la clôture de l'exercice de 1 269 706,71€.

	RÉSULTAT À LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT 2008	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT EXERCICE 2009	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2009	RÉSULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2009
Investissement	-1 219 039.63		-50 667.08	-1 269 706.71
Fonctionnement	1 125 195.72	825 195.72	313 307.03	613 307.03
TOTAL	-93 843.91	825 195.72	262 639.95	-656 399.68
Budgets des services à caractère administratif				
C.C.A.S. DE POUSSAN -				
Investissement	0.00	0.00	0.00	0.00
Fonctionnement	32 100.22	0.00	3 604.02	35 704.24
TOTAL II	32 100.22	0.00	3 604.02	35 704.24
TOTAL I + II	-61 743.69	825 195.72	266 243.97	-620 695.44

Le budget annexe du CCAS, présente un compte administratif avec un excédent cumulé de 35 000 € pour des dépenses annuelles de fonctionnement de 43 000 €. Cet excédent provient de la non consommation des crédits inscrits en dépense du personnel.



La capacité d'autofinancement.

L'excédent brut de gestion représente l'excédent résultant du fonctionnement utilisable pour financer les opérations d'investissement (remboursements de dettes, dépenses d'équipement...). Il est calculé par différence entre les produits réels de fonctionnement (hors produits de cession d'immobilisation) et les charges réelles, il s'élève pour 2009 à 762 243 €.

La Capacité d'autofinancement brute est le montant disponible après avoir retiré de l'excédent brut de gestion les charges financières (annuités d'emprunt).

Pour pouvoir affecter la totalité des recettes de la section investissement à la réalisation d'équipement, la capacité d'autofinancement brute doit être supérieure au montant du remboursement du capital.

Depuis 2007, les finances de la commune ne sont plus dans cette configuration. La situation s'est améliorée en 2009 par rapport à 2008. Le différentiel est passé de 305 000 € en 2008 à 198 000 € en 2009. L'objectif est d'atteindre une situation équilibrée ou même excédentaire d'ici 3 ans. La structure des emprunts doit le permettre.

LIBELLES		Compte Administratif 2006	Compte Administratif 2007	Compte Administratif 2008	Compte Administratif 2009
PRODUITS DE GESTION COURANTE HORS PRODUITS EXCEPTIONNELS		3 643 116	3 886 980	3 952 265	3 893 900
CHARGES DE GESTION COURANTE HORS CHARGES EXCEPTIONNELLES		2 919 431	3 238 515	3 408 753	3 187 706
EXCEDENT BRUT DE GESTION DES SERVICES		723 685	648 465	543 512	706 194
SOLDE DES OPERATION EXCEPTIONNELLES DE GESTION COURANTE		- 8 794	12 768	44 441	56 049
EXCEDENT BRUT DE GESTION		714 891	661 233	587 953	762 243
66	charges financières	177 030	236 394	294 737	319 370
678	charges exceptionnelles à caractère financier			39	
76	produits financiers	14	1 030		22
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT BRUTE		537 875	425 869	293 177	442 896
Capital emprunt (Chapitre 16) remboursé		313 000	481 000	599 142	641 623
EPARGNE DISPONIBLE = CAF NETTE		224 875	- 55 131	- 305 965	- 198 726

L'AFFECTATION DU RESULTAT 2009.

	RÉSULTAT À LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT 2008	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT EXERCICE 2009	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2009	RÉSULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2009	AFFECTATION RESULTAT 2009		
					en -	en +	
Investissement	-1 219 039.63		-50 667.08	-1 269 706.71		613 307.03	-656 399.68
Fonctionnement	1 125 195.72	825 195.72	313 307.03	613 307.03	613 307.03		0.00
TOTAL	-93 843.91	825 195.72	262 639.95	-656 399.68			-656 399.68

Le résultat de la section de fonctionnement est transféré en totalité à la section d'investissement.



LE BUDGET 2010

Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de gestion courante prévues permettent de faire face à deux contraintes :

- l'augmentation des annuités d'emprunt.
- la réalisation d'un excédent de fonctionnement qui permette à terme de retrouver de l'autofinancement.

Les dépenses réelles de fonctionnement prévues en 2010 sont stables par rapport au budget de 2009 et en augmentation par rapport au réalisé de 2009.

DEPENSES		POUR MEMOIRE 2009		2010	Variation de 2009 à 2010	
		budget primitif	montant réalisé	budget primitif	budget primitif / budget primitif	montant réalisé / budget primitif
011	charges à caractère général	1 184 000.00	959 763.21	1 111 000.00	-6.17%	15.76%
012	charges de personnels et frais assimilés	1 970 000.00	1 914 491.49	1 932 000.00	-1.93%	0.91%
65	autres charges de gestion courante	476 000.00	455 000.32	460 900.00	-3.17%	1.30%
DEPENSES DE GESTION COURANTE		3 630 000.00	3 329 255.02	3 503 900.00	-3.47%	5.25%
66	charges financières (emprunt)	319 918.00	319 369.56	392 500.00	22.69%	22.90%
67	charges exceptionnelles	1 000.00	674.28	1 000.00		48.31%
022	dépenses imprévues	2 992.00		2 234.75	-25.31%	
DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT		3 953 910.00	3 649 298.86	3 899 634.75	-1.37%	6.86%
023	virement à la section d'investissement	500 000.00		243 000.00	-51.40%	
042	opération d'ordre entre section : fonctionnement	129 590.00	129 589.13	126 625.25	-2.29%	-2.29%
DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT		629 590.00	129 589.13	369 625.25	-41.29%	185.23%
TOTAL DES DEPENSES		4 583 500.00	3 778 887.99	4 269 260.00	-6.86%	6.55%

Charges générales:

La progression du chapitre 11 provient, du transfert de dépenses enregistrées précédemment au chapitre 65 :

- Afin de faire ressortir l'effort financier fait en faveur de la politique sociale, les dépenses de personnels et de fonctionnement du C.C.A.S. sont retracées à ce chapitre.
- Les dépenses concernant les sorties de l'ALSH, de l'ALAE et des écoles sont inscrites également à ce chapitre.

Pour pouvoir assurer toutes les travaux d'entretien et de maintenance pouvant survenir, les sommes inscrites au budget 2009 ont été reconduites en 2010, même si la totalité des crédits n'a pas été utilisée en 2009.

Charges de personnels et assimilés:

Le ralentissement de la progression des dépenses de personnels constatées en 2008 et en 2009, se poursuivra en 2010. La variation sera seulement impactée par le Glissement Technicité Vieillesse.

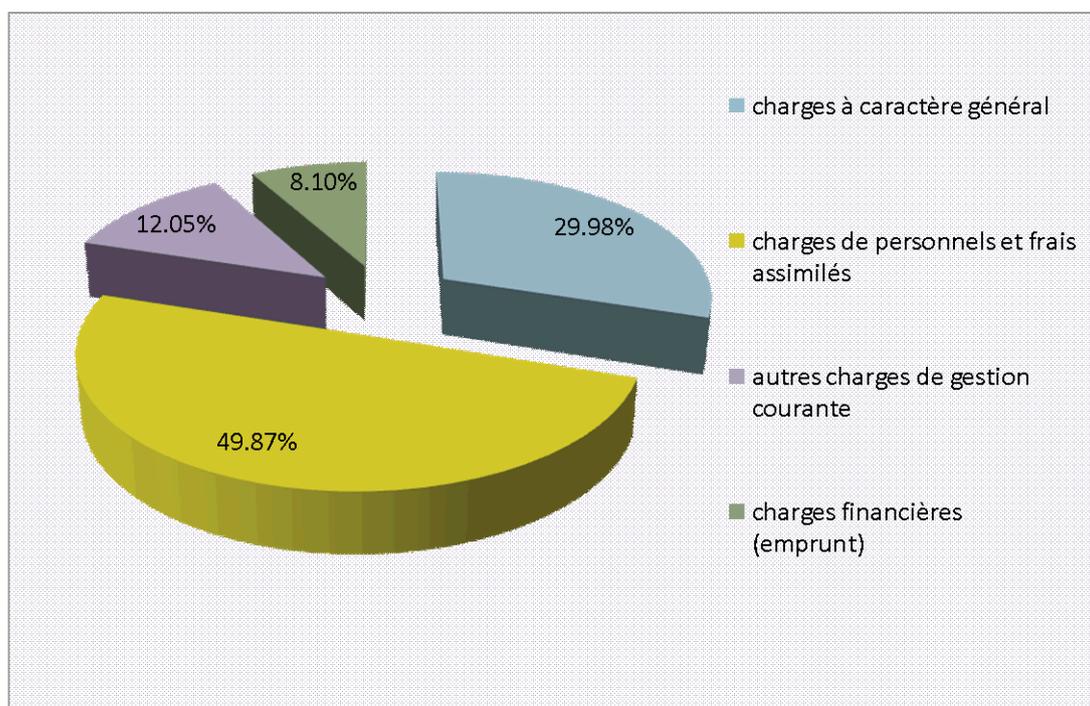
Virements à la section d'investissement

Le montant du virement à la section de fonctionnement a été, en 2009, de 500 000 € dont 300 000 € au titre du résultat excédentaire des exercices précédents. L'excédent prévu pour le seul exercice 2010 est supérieur à celui de 2009 ce qui permettra d'augmenter la capacité d'autofinancement.

Charges financières (emprunts)

Il n'est pas prévu de contracter de nouveaux emprunts en 2010 sauf si l'opération envisagée permet de percevoir des recettes supplémentaires.

Répartition des dépenses réelles de fonctionnement



Les recettes de fonctionnement

RECETTES	POUR MEMOIRE 2009		2010	Variation de 2009 à 2010	
	budget primitif	montant réalisé	budget primitif	budget primitif /budget primitif	montant réalisé /budget primitif
013 atténuation de charges	150 000.00	141 548.85	150 000.00		5.97%
70 produits de services, domaines et ventes	425 000.00	364 554.60	461 000.00	8.47%	26.46%
73 impôts et taxes	2 472 000.00	2 477 844.63	2 559 000.00	3.52%	3.28%
74 dotations et participations	1 124 500.00	982 211.09	983 260.00	-12.56%	0.11%
75 autres produits de gestion courante	42 000.00	25 060.26	40 000.00	-4.76%	59.62%
RECETTES DE GESTION COURANTE	4 213 500.00	3 991 219.43	4 193 260.00	-0.48%	5.06%
76 produits financiers		22.41			
77 produits exceptionnels	10 000.00	42 346.26	16 000.00	60.00%	-62.22%
RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	4 223 500.00	4 033 588.10	4 209 260.00	-0.34%	4.36%
042 opération d'ordre transfert entre section	60 000.00	58 606.92	60 000.00		2.38%
RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	60 000.00	58 606.92	60 000.00		2.38%
TOTAL DES RECETTES	4 283 500.00	4 092 195.02	4 269 260.00	-0.33%	4.33%
002 excédent de fonctionnement reporté	300 000.00				
TOTAL DES RECETTES CUMULEES	4 583 500.00	4 092 195.02	4 269 260.00	-6.86%	4.33%

Atténuation des charges

Il est prévu au titre de l'atténuation de charges, une augmentation des indemnités journalières des personnels titulaires et auxiliaires remboursées par les organismes sociaux.



Produits de service, domaines et ventes

Les produits des services et domaines enregistrent une baisse de la redevance versée pour l'exploitation de la carrière et une hausse des recettes liée aux activités du service enfance jeunesse.

Dotations et participations

Les dotations versées par l'Etat sont en diminution du fait de la sous estimation par l'INSEE de la population. Par contre, sont inscrites, à ce chapitre en 2010, les subventions pérennisées versées par la CCNBT et le Conseil Général au titre de l'Agenda 21 et une subvention de la CCNBT au titre du tourisme et de l'animation.

Produits exceptionnels

Les subventions de la CCNBT et du Conseil Général ont majorés fortement, en 2009, les produits exceptionnels. Seuls les remboursements de sinistre sont prévus à ce compte en 2010.

Fiscalité directe

Pour 2010, la majoration de la part communale sera limitée à 1%. Le taux de la taxe d'habitation progresse de 0,17 point pour s'établir à 17,83%. Celui de la taxe foncière sur le bâti progresse de 0,22 point et sera de 22,43%. Le taux de la taxe foncière sur le non bâti est inchangé. On notera une baisse des bases de la taxe sur le foncier non bâti découlant de la diminution des surfaces des terres agricoles et une progression plus forte du foncier bâti due à la suppression de l'exonération pendant les deux premières années après la construction.

TAXES	HABITATION		FONCIERE (bâti)		FONCIERE (non bâti)	
	taux	progression du taux	taux	progression du taux	taux	progression du taux
2006	16.92%	0.57%	21.16%	1.02%	76.07%	1.49%
2007	17.26%	0.34%	21.71%	0.55%	76.07%	0.00%
2008	17.48%	0.22%	21.99%	0.28%	76.08%	0.01%
2009	17.65%	0.17%	22.21%	0.22%	76.08%	0.00%
2010	17.83%	0.18%	22.43%	0.22%	76.08%	0.00%

taxes	Bases d'imposition 2009	taux d'imposition 2009	produit fiscal 2009	base d'imposition prévisionnelle 2010	progression de la base d'imposition	taux proposés en 2010	Produit fiscal 2010	progression du produit fiscal 2009-2010
habitation	5 098 375 €	17.65%	899 863 €	5 251 000 €	2.99%	17.83%	936 324 €	36 461 €
foncière (bâti)	3 479 912 €	22.21%	772 888 €	3 664 000 €	5.29%	22.43%	821 908 €	49 020 €
foncière (non bâti)	77 821 €	76.08%	59 206 €	76 700 €	-1.44%	76.08%	58 353 €	-853 €
	8 656 108 €		1 731 958 €	8 991 700 €	3.88%		1 816 586 €	84 628 €

Le montant des impôts locaux est calculé à partir de la valeur de la base du bien imposé et du taux d'imposition. La variation de leur montant dépend de la modification de l'un ou de l'autre des ces éléments.

Si la détermination du taux dépend du vote du conseil municipal, la modification des bases est une opération plus complexe et plus technique qui fait intervenir la Direction des Finances publiques et la Commission Communale des Impôts Directs. Le reclassement de certains logements répertoriés dans les catégories les plus basses sera demandé. Cette revalorisation n'aura aucune incidence sur les contribuables les plus modestes qui bénéficient soit d'une exonération, soit d'un dégrèvement total, soit d'un plafonnement des impôts locaux. Par contre, cela majorera les indemnités compensatrices versées par l'Etat au titre de ces exonérations. Une pause dans l'augmentation des taux pourra, alors, être envisagée.



Les dépenses d'investissement

DEPENSES		restes à réaliser	opérations nouvelles
Chapitre 20 - Article 2042 - Sub.d'équipement			5 000.00
9001	Jardin Public	11 205.02	
9002	SPORTS	12 628.90	24 000.00
9004	Bâtiments		257 000.00
9005	Réseaux câblées		60 000.00
9006	Achat terrain		511 000.00
9007	Achat matériels		36 956.51
9008	Groupe scolaire	78 057.09	
9009	Eglise	54 483.79	
9010	Voirie et trottoirs	228 147.76	740 000.00
9011	Eclairage public		30 000.00
DEPENSES D'EQUIPEMENT		384 522.56	1 663 956.51
Capital emprunt (Chapitre 16)			686 170.00
Chapitre 27 - Autres immobilisations financières			
DEPENSES FINANCIERES			686 170.00
DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT		384 522.56	1 663 956.51
Travaux en régie			60 000.00
001 Déficit reporté			1 269 706.71
DEPENSES D'ORDRE			1 329 706.71
TOTAL DES DEPENSES		384 522.56	3 679 833.22
		4 064 355.78	

Les opérations en cours de réalisation

Les opérations prévues au budget 2009 et qui n'ont pu être réalisées dans leur totalité s'élèvent à 384 522,56 €.

Les opérations nouvelles

Au budget 2010, il est inscrit 1 663 956,51 € d'opérations nouvelles.

	Reste à réaliser	Opérations nouvelles	TOTAL	
Opération 9001 Jardin Public	DEPENSES			
	11 205.02		11205.02	➤ Achèvement des travaux de la salle socio culturelle
	RECETTES			
				➤ Pas de recette spécifique pour cette opération
Opération 9002 Sport	DEPENSES			
	12 628.90	24 000	36 628.90	➤ Achèvement des travaux du dojo, de la salle de musculation et du club house
	RECETTES			
	15 000		15 000	➤ Réfection de l'éclairage du terrain de tambourin
	15 000		15 000	➤ Parcours de santé
	6 156		6 156	➤ Subvention de la Région (tambourin)
				➤ Subvention de l'Etat (tambourin)
Opération 9004 Bâtiment	DEPENSES			
		257 000	257 000	Installation de panneaux photovoltaïques
	RECETTES			
		9 900	9 900	➤ Réfection de la toiture de la salle Vinas
		60 000	60 000	➤ Participation à la rénovation des logements sociaux de l'ancienne poste
		15 000	15 000	➤ Installation de la vidéosurveillance
		200 000	200 000	➤ Région (panneaux photovoltaïques)
Opération 9005 Réseaux France télécom	DEPENSES			
		60 000.00	60 000.00	➤ emprunt (panneaux photovoltaïques)
	RECETTES			
				➤ DRAC (salle Vinas)
Opération 9006 Acquisition de terrain	DEPENSES			
		496 000	496 000	➤ FISAC
		15 000	15 000	➤ Terrain de l'école maternelle
	RECETTES			
		428 350		➤ Chantier de l'entrée Nord
			➤ Prémption sur la ZAD	
			➤ liquidation de la consignation prise sur le terrain de l'école maternelle	



Opération 9007

Transport, Matériels
Mobilier et Informatique

Reste à réaliser	Opérations nouvelles	TOTAL
DEPENSES		
	36 956.51	36 956.51
RECETTES		
		4 000

- Panneau lumineux
- Défibrillateurs
- Véhicules
- Mobilier
- Jeu de cours

- Dotation hors programme Conseil Général

Opération 9008

Groupe scolaire

Reste à réaliser	Opérations nouvelles	TOTAL
DEPENSES		
78 057.09		78 057.09
RECETTES		
64206.50		64 206.50
32 619		32 619
4 600		4 600

- Subvention Etat : dotation générale d'équipement
- Subvention du Département
- Subvention Etat : subvention pour travaux d'intérêt local

Opération 9009

Eglise

Reste à réaliser	Opérations nouvelles	TOTAL
DEPENSES		
54 483.79		54 483.79
RECETTES		
7 896		7 896
22 596		22 596
40 000		40 000

- Subvention du Département : Restauration du mobilier
- Subvention Etat : Direction Régionale de l'Action Culturelle
- Subvention Région

Opération 9010

Voirie

Reste à réaliser	Opérations nouvelles	TOTAL
DEPENSES		
228 147.76	740 000	968 147.76
RECETTES		
113 100		113 100
	18 000	18 000

- Aménagement centre de tri
- Circulade (Centre ville)

- Subvention du Département : convention de voirie

- Dotation hors programme Conseil Général



Les recettes d'investissement

RECETTES	restes à réaliser	opérations nouvelles
Dotation Générale d'Equipeement	64 206.50	
Emprunts		60 000.00
Subvention éclairage public		10 000.00
Département	159 771.00	22 000.00
Région	55 000.00	9 900.00
ETAT	42 196.00	215 000.00
Groupement de collectivites		50 000.00
RECETTES D'EQUIPEMENT	321 173.50	366 900.00
F.C.V.T.A.		300 000.00
Taxe Locale d'Equipeement		150 000.00
1068 excédent de fonctionnement capitalisé		613 307.03
Chapitre 27 - Autres immobilisations financieres		428 350.00
Vente de terrains nus	65 000.00	1 450 000.00
RECETTES FINANCIERES	65 000.00	2 941 657.03
021 Prélèvement recette fonctionnement		243 000.00
Amortissement		126 625.25
RECETTES D'ORDRE		369 625.25
TOTAL DES RECETTES	386 173.50	3 678 182.28
	4 064 355.78	

Fonds de compensation de la T.V.A :

La convention signée en 2009 qui permettait, sous certaines conditions, de percevoir les reversements au titre des années 2007 et 2008 a été respectée. Cela permet de pérenniser l'encaissement des sommes afférentes à l'année précédente.

Cession de terrains

Au produit de la vente des terrains de la Fontète (500 000 €) et de Maleska (900 000 €) s'ajoute celui de terrains situés au château d'eau, Prades et Moulines.

Taxe Locale d'équipement :

Le suivi des créances en instance de recouvrement doit permettre de diminuer les impayés.

Département :

Dotation hors programme.

Région :

Cette subvention est attribuée pour le financement partiel des panneaux photovoltaïques.

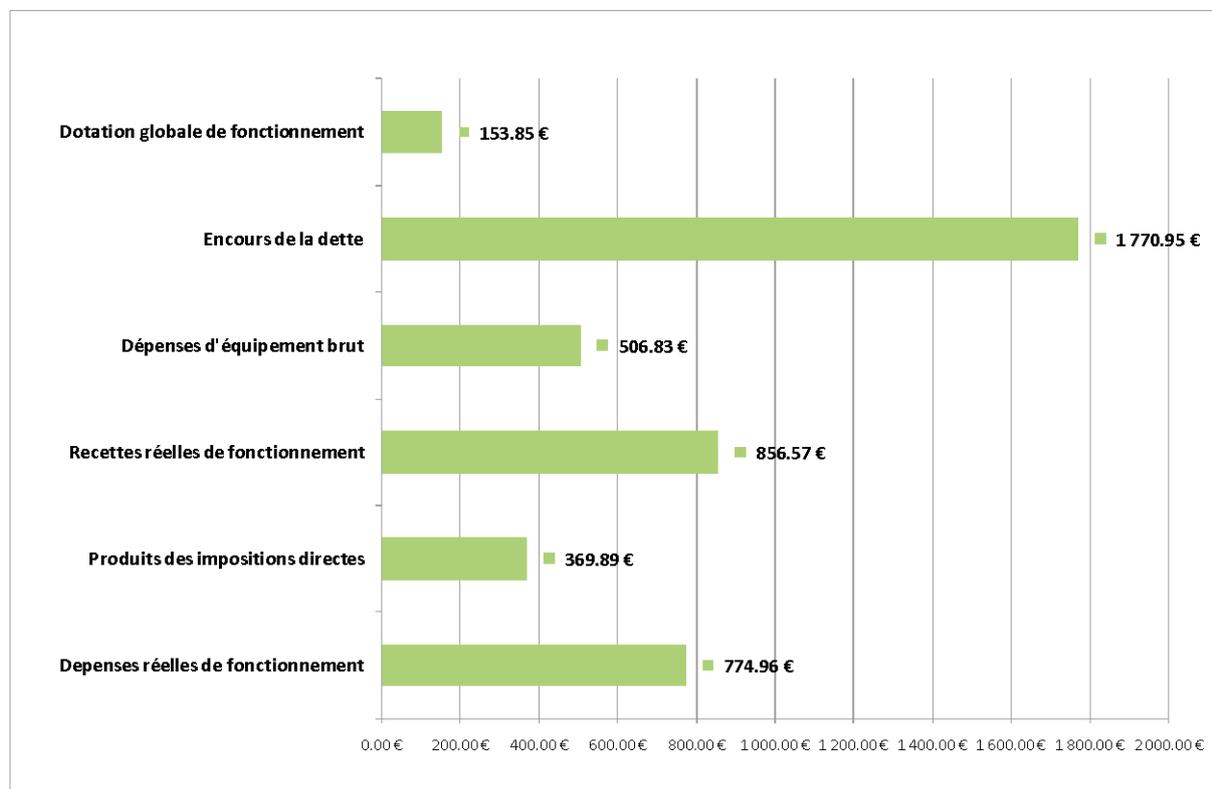
Etat :

Une subvention au titre du FISAC d'un montant de 200 000 € est prévue sur le programme du centre ville. La DRAC participera à la rénovation de la toiture de la salle Vinas à hauteur de 15 000 €.

BUDGET	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	DEPENSES D'INVESTISSEMENT	TOTAL DU BUDGET
RECETTES	4 269 260.00	4 064 355.78	8 333 615.78
DÉPENSES	4 269 260.00	4 064 355.78	8 333 615.78

LES RATIOS BUDGETAIRES 2009 PAR HABITANT

Les ratios ont été calculés sur la base de 4 709 habitants.



SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

BENEFICIAIRES	accordé 2009	accordé 2010	BENEFICIAIRES	accordé 2009	accordé 2010
Associations sportives			Festivités		
OMS	20 000	20 000	Comité des fêtes	55 000	55 000
Football	20 000	20 000	Rétro Pouss-Auto	1 000	1 000
Rugby	13 500	13 500	Total Festivités	56 000	56 000
Tambourin	3 000	3 000	Crèche	35 000	35 000
Tennis	5 000	5 000	Total Associations sociales	35 000	35 000
Volley	650	650	Associations scolaires		
Course à pied	700	700	Coop élémentaire Véronique Hébert	400	400
Cyclisme	1 500	1 500	Coop élémentaire des Baux	600	600
Pétanque	2 000	2 000	Coop maternelle des Baux	700	700
Handball	1 600	1 600	PNE PNE	300	300
Judo	5 000	5 000	FCPE	300	300
Skate n°Thau	400		Total Associations scolaires	2 300	2 300
Chasse	2 300	2 300	Associations intergénération		
GRS	1 000	1 000	Club de l'avenir	2 500	2 500
Ecole de rugby Vignes de Thau	4 000	4 000	Amicale de Belbézé	150	150
Total Associations sportives	80 650	80 250	Fées clochettes	900	900
Associations culturelles			Anciens combattants AFN	600	400
Strapontin	4 500	5 200	Anciens combattants vict de guerre	150	150
MJC	19 000	14 000	Total Associations intergénération	4 300	4 100
Atelier des filles	350		Associations diverses		
Les ailes du Chant		300	Le chat libre	700	600
Total Associations culturelles	23 850	19 500	Total Associations diverses	700	600
TOTAL GENERAL				202 800	197 750



Agenda 21

Résultats du diagnostic et premiers axes de travail

Afin de mettre en oeuvre les principes de développement durable, Poussan s'est lancé dans la réalisation de son Agenda 21. Ce document se compose d'un diagnostic, d'une stratégie d'action et d'actions immédiates. Pour réaliser la première étape, celle du diagnostic partagé, un questionnaire vous a été transmis à l'automne 2009. Avant de découvrir les résultats de cette enquête, nous vous proposons un bref rappel de ce que sont le développement durable et l'agenda 21.

Le développement durable, C'est quoi ?

« Le développement durable, répond aux besoins du présent sans compromettre les capacités des générations futures de répondre aux leurs ».
Rapport Brundtland, 1987.

Pour être en accord avec les principes du développement durable, tout projet mené sur le territoire doit donc concilier : protection de l'environnement, développement économique et progrès social.

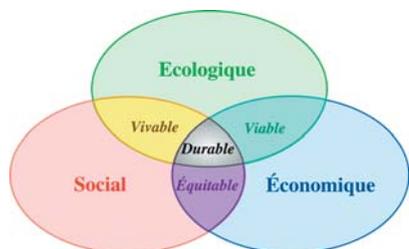
Penser globalement, Agir localement

Pour concrétiser ce concept, 173 Etats ont décidé, lors du Sommet de la Terre à Rio en 1992, l'adoption d'un Agenda 21 mondial. Ce texte décline un plan d'action pour le 21ème siècle. Les collectivités territoriales y sont appelées, à mettre en place un d'Agenda 21 local.

Un agenda 21 permet donc de décliner au niveau local, les principes de développement durable afin de :

- Améliorer la qualité de vie des habitants
- Economiser les ressources naturelles
- Renforcer l'attractivité du territoire

Il est fondé sur le partenariat et la participation de l'ensemble des acteurs du territoire, dont les citoyens, à chaque étape :



Équité sociale,
Efficacité économique,
Qualité de l'environnement

Les cinq finalités du développement durable :

- Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère
- Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources
- Epanouissement de tous les êtres humains
- Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations
- Promotion des modes de production et de consommation responsables

Phase	Action
1. Mobilisation et participation de tous tout au long de la démarche	Réalisé en 2009 : - Information sur le lancement de la démarche, réunion de présentation 29 avril 2009 - Consultation par enquête (associations, population...)
2. Diagnostic partagé	En cours : - Etat des lieux (résultats des enquêtes + études) - Réunion de concertation 26 mai 2010 = Définition des enjeux, des axes de travail
3. Stratégie locale de développement durable	Prochainement : - Ateliers de concertation. Un par axe de travail défini dans la phase de diagnostic - 1 ^{er} atelier : 15 juin 2010 : « transport et déplacements » = Réalisation du plan d'action
4. Mise en œuvre des actions	Premières actions pilotes et de sensibilisation à lancer dès la définition des enjeux et priorités
5. Suivi et amélioration	Démarche transversale et quotidienne.



Synthèse de l'enquête à la population : votre vision du développement durable

Le questionnaire qui vous a été transmis nous a permis de connaître votre vision du développement durable à Poussan. Vous avez pu y exprimer votre avis sur l'état actuel du territoire, ses atouts et ses faiblesses.

Vous nous y avez fait part de vos suggestions et attentes en termes d'amélioration du cadre de vie et de prise en compte des enjeux du développement durable.

Les résultats de cette enquête, croisés aux perceptions des différents acteurs (élus, associations, acteurs économiques) et aux données techniques existantes seront intégrés au diagnostic partagé. Ce diagnostic guidera la mise en place du programme d'actions de l'Agenda 21.

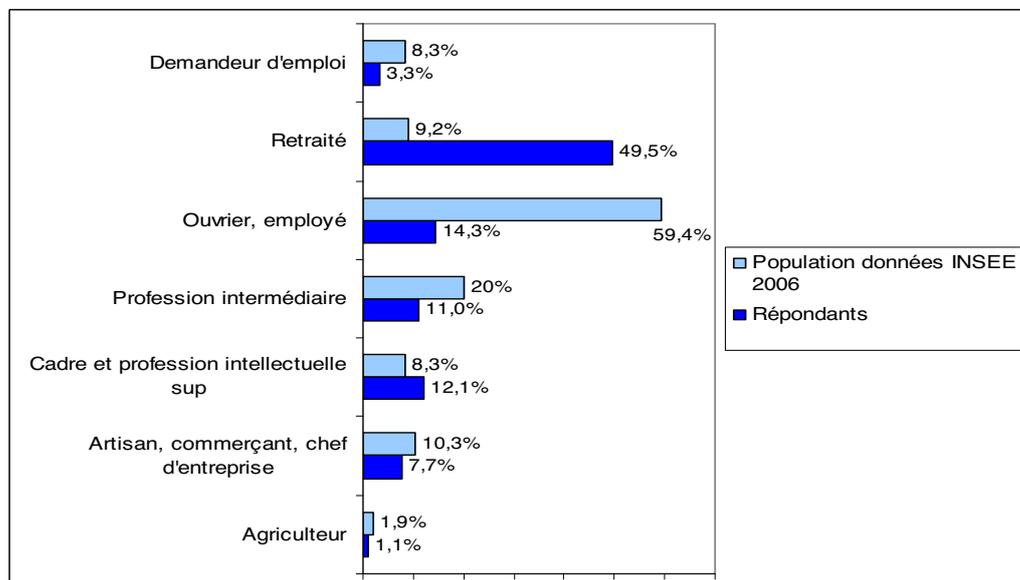
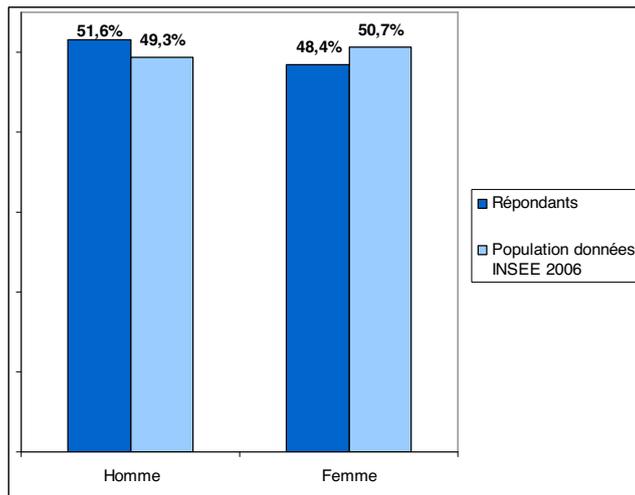
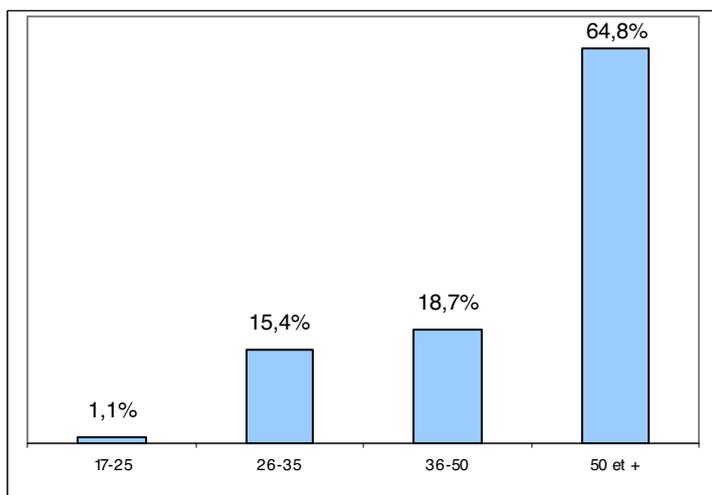
Pour aller plus loin dans la réalisation de ce plan d'actions, vous pourrez participer aux ateliers de concertation et nous aider à définir la stratégie locale de développement durable.

Les résultats de cette enquête reflètent les opinions de ceux ayant répondu au questionnaire. Si vous voulez avoir plus d'informations ou nous faire part de vos remarques, vous pouvez contacter la mission Agenda 21.

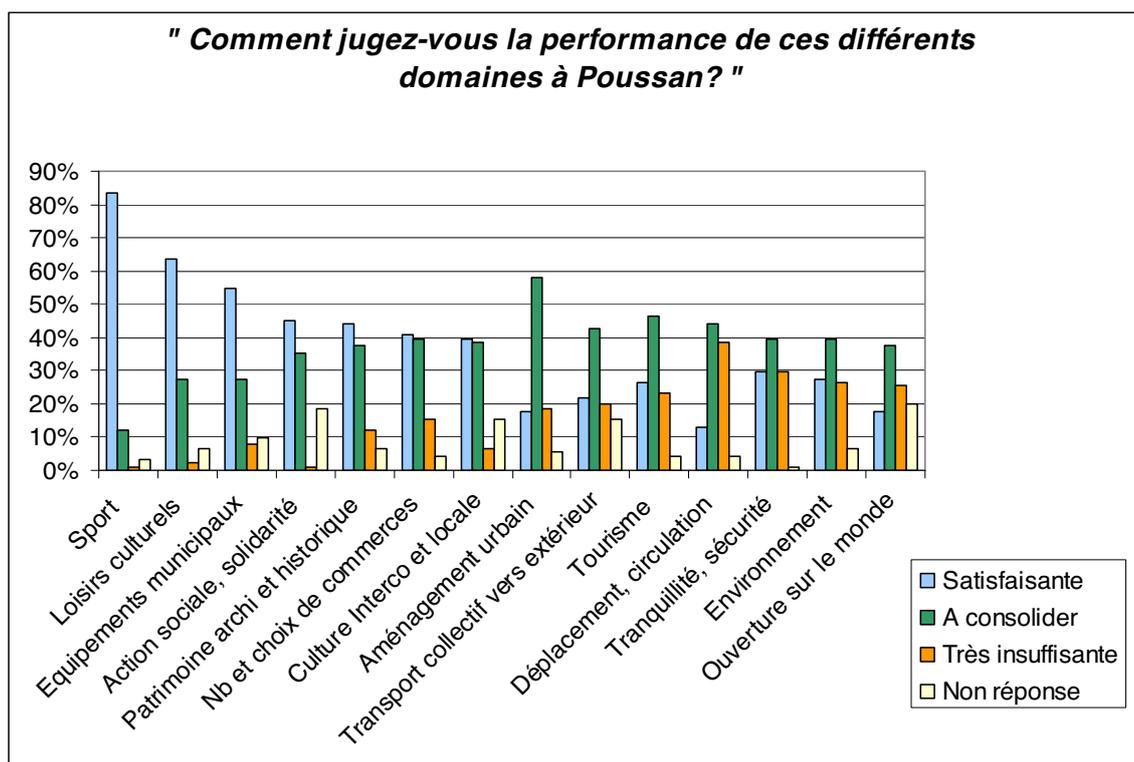
Contact : Sarah Zammit, Service Agenda 21, Mairie de Poussan - Tél. 04 67 78 99 51 - agenda21@ville-poussan.fr

PROFIL DES REpondANTS

Le profil général de l'échantillon des participants est assez proche des données INSEE relatives aux ménages communaux.



LE DEVELOPPEMENT DURABLE A POUSSAN : VOTRE CONSTAT



Graphique .n°1

Les atouts

Les points forts de Poussan qui ont été relevés sont (*graphique n°1*) :

- le sport,
- les loisirs culturels
- les équipements municipaux.

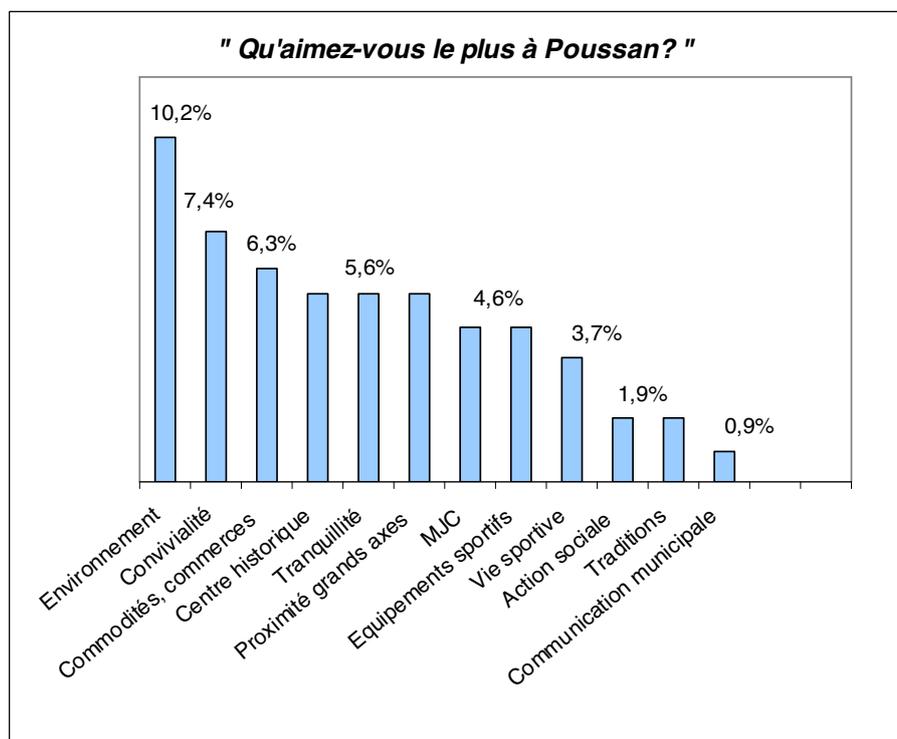
A la question ouverte « *Qu'aimez-vous le plus à Poussan ?* » ont été cités:

- **Le cadre de vie :**

Le cadre rural, l'environnement, la convivialité, le centre historique, la tranquillité, et la proximité des grands axes

- **Les services et activités :**

La diversité des animations, les équipements sportifs, la MJC, la présence de commerces, la vie sportive, l'action sociale



Graphique .n°2

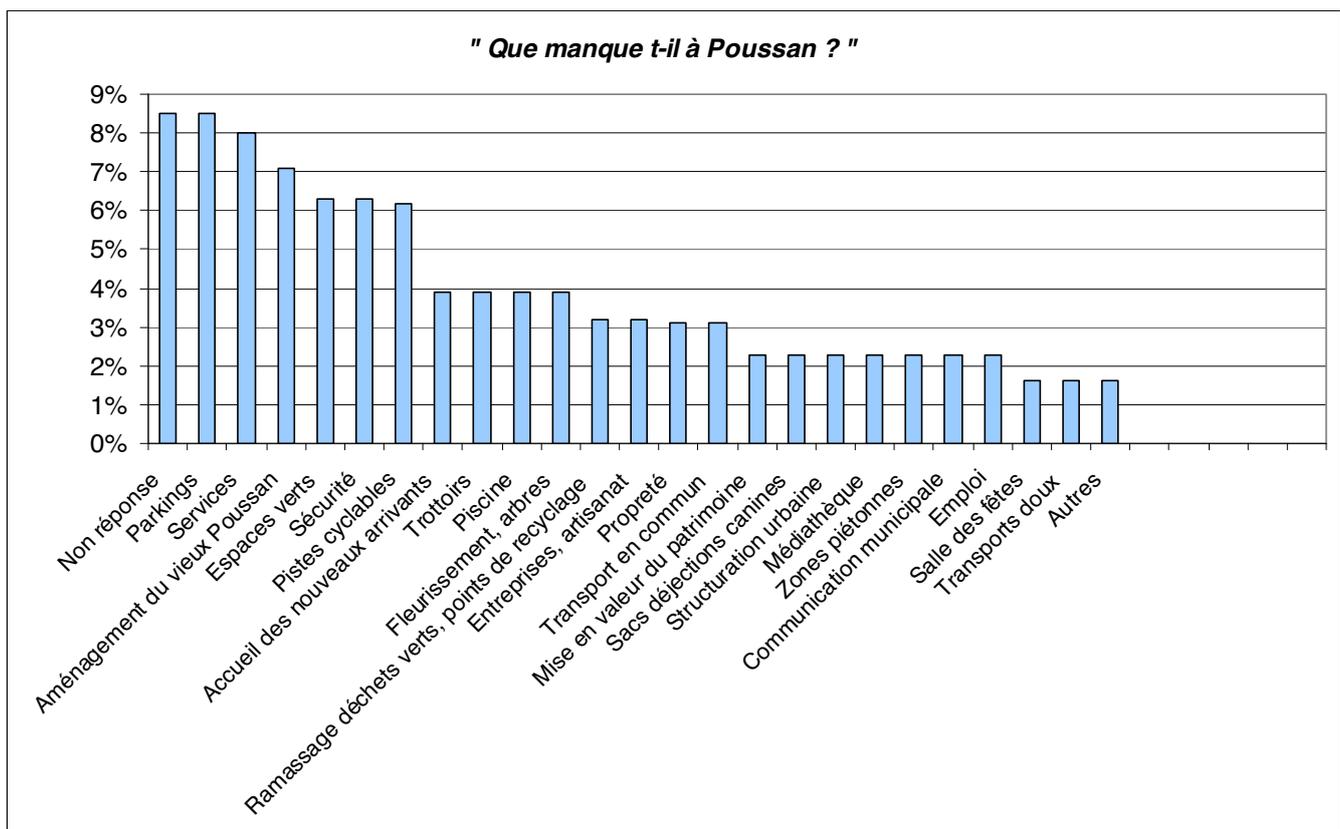
Les faiblesses

- la circulation,
- l'ouverture sur le monde
- la sécurité

sont des domaines jugés insuffisamment performants (*graphique n°1*).

Les réponses données à la question « *Que manque t-il à Poussan ?* » peuvent être regroupées en deux thématiques :

- **Les équipements et services :** Piscine, transport en commun, médiathèque, salle des fêtes, commerces, entreprises, artisanat, ramassage des déchets verts...
- **Le cadre de vie :** Parkings, pistes cyclables, espaces verts, fleurissement, mise en valeur du patrimoine, structuration urbaine...



Graphique .n°3

Un potentiel à développer

- l'environnement,
- le tourisme
- le patrimoine historique,

sont des domaines à consolider. Il existe des potentialités qui ne sont pas suffisamment exploitées (*graphique n°1*). Ainsi, à la question « *Pensez-vous que la nature est suffisamment présente et accessible sur la commune ?* », 71.5% ont répondu Oui. Pour ceux ayant répondu le contraire, la problématique est celle de la mise en valeur du patrimoine naturel.

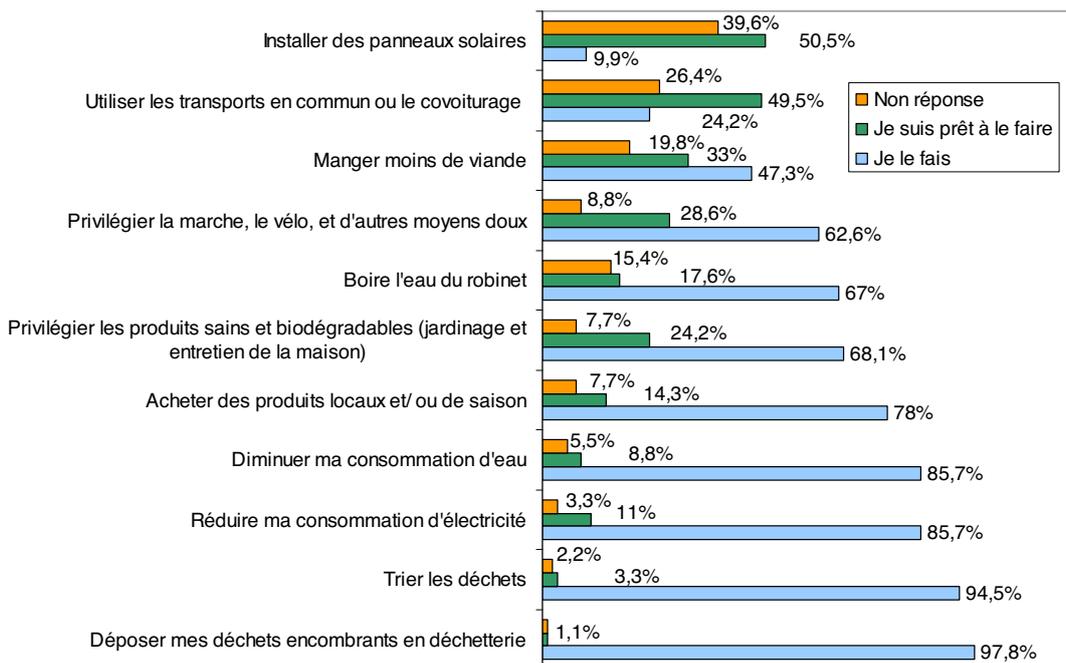
L'ENGAGEMENT CITOYEN, UNE BASE POUR L'ACTION

Les résultats portant sur l'intérêt des répondants pour le développement durable et la vie communale sont les suivants:

Une grande majorité se sent personnellement concernée par le développement durable (58.2% de « oui, tout à fait », 34.1% de « oui, plutôt »). De plus, 47.3% des répondants participent à la vie associative, 47.3% à la vie culturelle et 35.2% aux activités sportives.

En termes d'écocitoyenneté, les résultats portant sur les gestes que vous faites ou que vous êtes prêts à faire au quotidien dénotent également d'une sensibilité des répondants pour le développement durable.

" Quel éco-citoyen êtes-vous ? "



Au vu de ces résultats des efforts devront être fournis dans certains domaines afin de rééquilibrer le rapport entre l'offre et la demande (installation de panneaux solaires, utilisation des transports en commun, covoiturage, achats responsables...) notamment en termes d'information du public.

LES PRIORITES DEVELOPPEMENT DURABLE

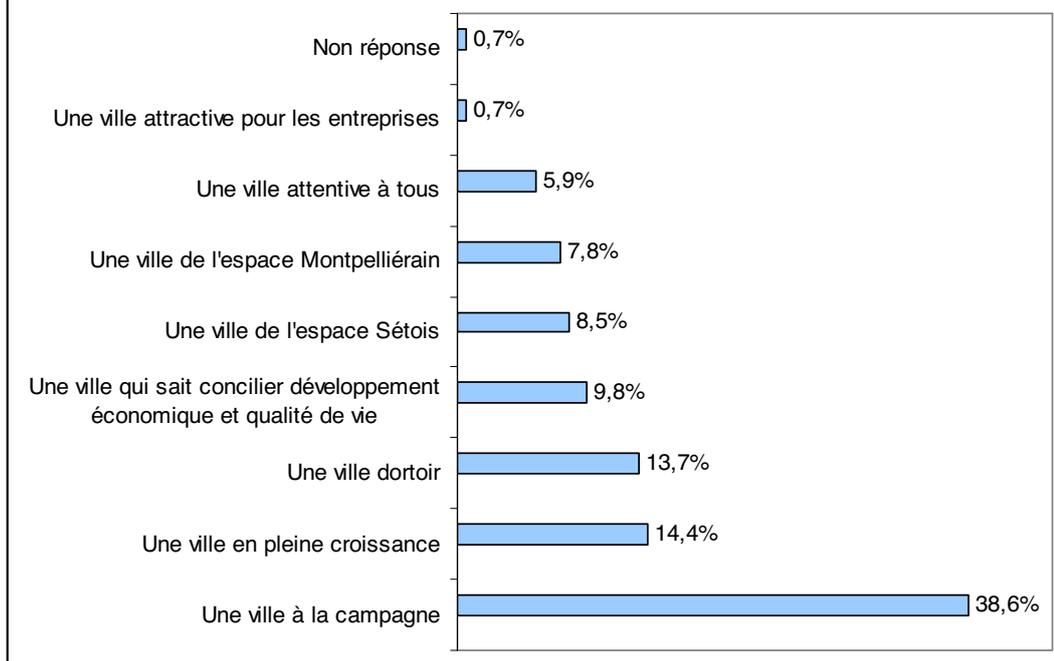
Les dernières questions à avoir été posées ont permis de définir les actions jugées prioritaires.

Ainsi, à la question « *Comment décririez-vous Poussan ?* », les réponses permettent de mettre en évidence l'ambivalence qu'il existe entre le caractère rural et urbain de Poussan.

En effet, une grande majorité des répondants pense que la qualité de vie et son identité encore rurale et villageoise, conjuguées à la présence de commodités urbaines font de Poussan « *une ville à la campagne* » (38.6%).

Pour d'autres, il existe un décalage entre accroissement urbain et développement d'activités qui fait de Poussan « *une ville en pleine croissance* » (14.4%) pour les uns, « *une ville dortoir* » (13.7%) pour les autres.

" Comment décririez-vous Poussan?"



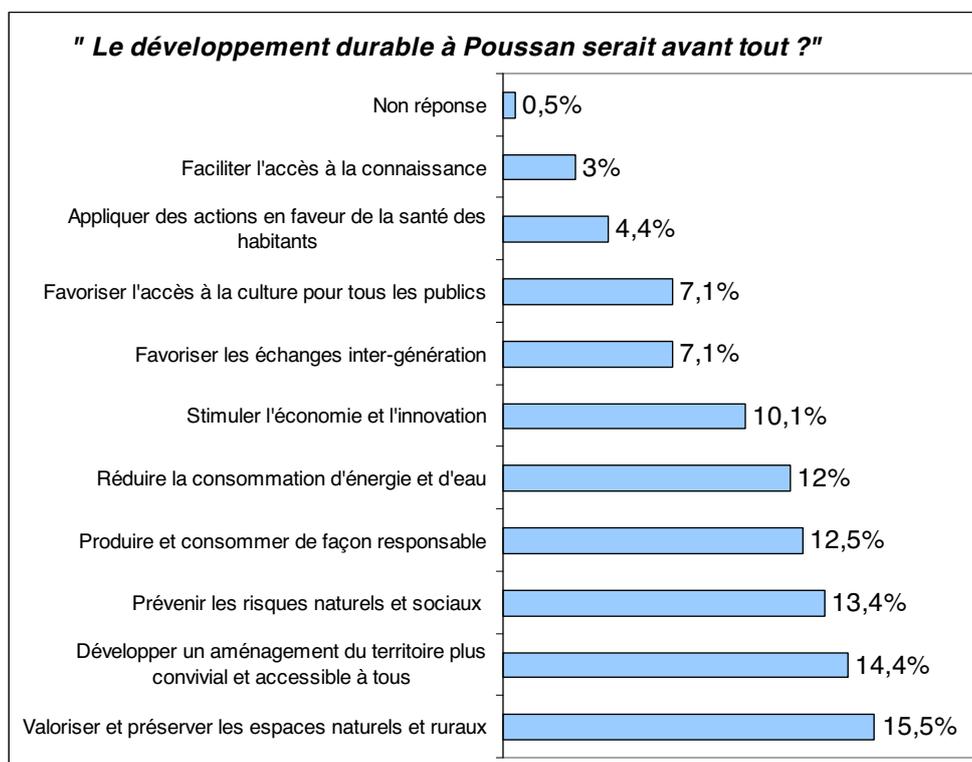


« Pour vous, le développement durable à Poussan serait avant tout, s'engager à ... »

D'une façon générale, les répondants souhaitent voir prioriser :

- la valorisation et la préservation des espaces naturels (15.5%)
- le développement d'un aménagement plus convivial et accessible pour tous. (14.4%)

L'accès à la connaissance et les actions en faveur de la santé des habitants sont des domaines jugés moins prioritaires au sein d'une stratégie de développement durable.



« Quelles sont les 3 questions d'environnement qui vous préoccupent le plus ? »

- la qualité des paysages (14.1%),
- la consommation d'énergie et d'eau (13.3%),
- la qualité de l'eau, le bruit et la gestion des déchets (12.1% chacun)

sont les problématiques environnementales que vous trouvez les plus préoccupantes.

« Vos propositions par rapport à la démarche »

En réponse à cette question ouverte, les suggestions et remarques ont été très nombreuses et diverses.

Il s'agit pour certaines de propositions d'actions concrètes et ponctuelles reprenant plus ou moins les réponses aux questions précédentes (équipements, services manquants, optimisation énergétique de l'habitat et des bâtiments communaux...).

Pour d'autres, il s'agit de pistes de réflexions sur les modalités de la démarche (participation active de la population aux différentes étapes de l'Agenda 21, Organisation d'évènements liés à l'environnement...).



LES AXES DE TRAVAIL

Cette enquête nous a permis de définir des axes de travail qui pourront être explorés au cours des **Ateliers de concertation**. Ces ateliers se dérouleront tout au long de l'année. Vous y réaliserez le plan d'action.

<p>1. Transport et déplacements</p> <p>Objectifs : Favoriser les déplacements Favoriser un meilleur partage de la voirie</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mobilité durable - Aménagement de la circulation <p><i>Exemples : pistes cyclables, aménagement voirie, développement des transports doux, stationnement...</i></p>
<p>2. Préservation des ressources, du cadre naturel et rural</p> <p>Objectifs : Favoriser une gestion durable des espaces naturels et ruraux Cadrer l'urbanisation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Protection de la biodiversité et des ressources - Préservation et mise en valeur de l'environnement <p><i>Exemples : maîtrise de la consommation de l'espace, cheminements verts, mesures agro-environnementales...</i></p>
<p>3. Organisation et aménagement de l'espace urbain</p> <p>Objectifs : Aménager un espace urbain harmonieux et accessible à tous Protéger et améliorer le patrimoine bâti</p> <ul style="list-style-type: none"> - Gestion du patrimoine bâti - Structuration urbaine <p><i>Exemples : mise en valeur du patrimoine architectural, espaces verts, esthétique urbaine...</i></p>
<p>4. Economie, Attractivité du territoire</p> <p>Objectifs : Favoriser un développement économique durable Développer l'attractivité et l'exemplarité du territoire</p> <ul style="list-style-type: none"> - Consommation et production responsable - Attractivité du territoire <p><i>Exemples : développement filières courtes, optimisation énergétique des bâtiments, éco-quartier...</i></p>
<p>5. Vie communale (culture, sport, loisirs), démocratie locale</p> <p>Objectifs : Développer la démocratie locale Développer la solidarité</p> <ul style="list-style-type: none"> - Démocratie participative - Solidarité <p><i>Exemples : accès à la culture, sensibilisation développement durable, concertation, mixité sociale, échanges inter-générationnels...</i></p>
<p>Mais aussi : Gestion des risques, lutte contre les changements climatiques, propreté, valorisation du patrimoine....</p>

Afin que notre projet de territoire concilie croissance économique, progrès social et préservation de l'environnement, chacun de ces thèmes devra prendre en compte ces trois composantes.

CALENDRIER :

La Réunion du 26 mai a permis de lancer les ateliers de concertation. Vos propositions nous ont permis d'enrichir le diagnostic et de choisir les thèmes des ateliers de concertation.

15/06/2010 : Premier atelier de concertation sur le thème que vous avez choisi. Venez nombreux définir le plan d'action. Vous pourrez travailler par groupe et donner vos préconisations en réalisant des fiches actions.

APPEL A LA PARTICIPATION :



« Je fais du développement durable, moi ! »

Vous pratiquez le développement durable au quotidien ?
 Faites nous découvrir vos bonnes pratiques (jardinage, achats, économies d'eau...)
 Partagez votre expérience en participant à un clip de 5 minutes diffusé sur le site internet de la mairie.

Contact

Sarah Zammit, Service Agenda 21, Mairie de Poussan - Tél. 04 67 78 99 51 - agenda21@ville-poussan.fr



Brigade territoriale

la CCNBT vient de mettre en place une brigade de gardes champêtres.

Opérationnelle depuis janvier 2010, la mission principale de la brigade territoriale de la CCNBT est la protection de l'environnement. Ses interventions concernent notamment l'urbanisme, avec le suivi de la cabanisation (constructions sans permis). La brigade territoriale collabore avec les services Espaces Verts, Collecte, Développement Durable pour des missions de surveillance de rejets d'eaux usées, de dépôts sauvages d'ordures, de dégradations de voiries... Elle travaille conjointement avec les polices municipales de chaque mairie dans un esprit de complémentarité, et sera à même de mettre des contraventions et de procéder à des interpellations le cas échéant.



Le bassin de Thau est un milieu fragile qui subit trop de pollution : rejets directs d'eaux usées dans les rivières, dépôts sauvages de matériaux et de produits toxiques. La brigade territoriale a été créée pour

faire respecter le code de l'environnement, protecteur de notre écosystème.

Composée de 6 gardes, elle est organisée en 3 équipes de 2 agents qui tournent 7 jours de la semaine sur les 14 000 hectares du territoire, avec au minimum 2 agents de permanence le week-end et 4 la semaine.

Le champ d'intervention de la brigade territoriale est très vaste : essentiellement environnemental (police des eaux, des bois et forêts, lutte contre les incendies,

surveillance des sites sensibles), il est aussi agricole (protection des récoltes maraîchères, arboricoles et ostréicoles) et s'étend jusqu'au contrôle des constructions soumises au permis de construire. En été, la brigade sera beaucoup plus active en milieu forestier afin de prévenir les incendies. En période de coquillages, elle organisera des rondes de nuit pour surveiller les exploitations.

La brigade pourra intervenir sur demande d'une commune ou d'un administré pour constatation d'une infraction.

Police Municipale

le poste de Police Municipale de Poussan à déménagé

Les nouveaux bureaux, plus spacieux, ont été aménagés dans l'ancienne mairie boulevard du Riverain, à côté de l'office du tourisme.

Nouvelles coordonnées

Poste de Police Municipale
4, Bd du Riverain
34560 POUSSAN

Tél : 04 67 53 23 80
06 83 41 48 09

Horaires

du Lundi au Vendredi de 7h à 20h
sans interruption.
Samedi de 9h à 12h.

Effectif

Bernard VELEZ, Chef de poste,
chef de service.
Eric SIMON, Brigadier.
Christelle HUMMEL, Gardien.
Boris PONS, ASVP.



Opération tranquillité vacances

Tout au long de l'année la police municipale effectue des passages réguliers de surveillance de votre domicile.

Une fiche de surveillance d'habitation doit être obligatoirement remplie et signée par le demandeur. Aucune demande verbale ou téléphonique ne sera prise en compte.



Service Enfance Jeunesse

Ouverture de l'espace ados



Les 12/15 ans de la commune pourront bénéficier d'activités tous les mercredis de 13h30 à 18h et ponctuellement durant les vacances scolaires.

Mis en place depuis mi-janvier, dans un premier temps l'espace ados fonctionne les mercredis après-midi et ponctuellement durant les vacances scolaires. Engagée dans une politique dynamique de développement d'actions de loisirs en faveur des jeunes Poussannais, la Municipalité à travers ce projet souhaite favoriser des actions qui :

- permettent aux jeunes de découvrir des pratiques épanouissantes et constructives
- luttent contre l'exclusion et le désœuvrement
- répondent à leurs besoins de repères, de valeurs et les aident à trouver leur place.
- soutiennent les jeunes dans la construction d'adulte en devenir.

L'espace Ados propose aux jeunes poussannais :

- des activités sportives et culturelles
- des sorties
- des échanges avec d'autres « Espace Jeune »
- de participer aux activités des fêtes du village
- de favoriser le développement des liens de solidarité
- de favoriser le lien social intergénérationnel

INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS AU SERVICE ENFANCE JEUNESSE

auprès de Fabrice au 06 13 44 43 23

- Tarif à l'année 15 €
- Sorties payantes : prise en charge partielle par la Mairie, le solde à la charge des familles (Attention le nombre de places est limité pour les sorties payantes)

PROGRAMME DES ACTIVITÉS

SPORTS

Vélo
Skate
Football
Tennis
Basket
Ping-pong
Tambourin
Hand-ball
Volley

PRÉVENTION

interventions sur les conduites à risque liées à l'adolescence.

SORTIES PAYANTES

Piscine
Patinoire
Accrobranche
Cinéma
Laser quest

CULTURE

Médiathèque, spectacles
Participations aux festivités
Actions de solidarité

Stages d'été du Service Enfance Jeunesse

INSCRIPTIONS (nombre de places limité).
au Service Enfance Jeunesse, rue de la Salle
Renseignement au 04 67 18 13 38



Stage de cirque (complet)

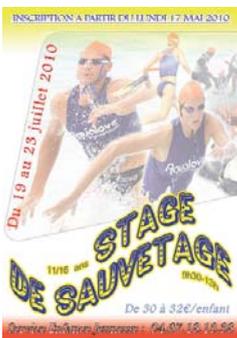
pour les 6/10 ans du 5 au 9 juillet.
 Ce stage a lieu tous les après-midi, de 14h à 16h.
 participation de 30 à 32 € en fonction des revenus et du nombre d'enfants à charge.



Séjours multi-sport (complet)

• pour les 6/10 ans du 12 au 16 juillet.
 Ce séjour est organisé à Quillan. Au programme :
 Canyoning, rafting, baptême de plongée, dévalkart,
 visite d'un musée des dinosaures, acrobranche et tir à l'arc. 15 places sont disponibles et la participation des familles varie de 124 à 166€ en fonction des revenus et du nombre d'enfants à charge.

• pour les 11/16 ans du 26 au 30 juillet.
 Ce séjour est organisé à Quillan. Au programme :
 Canyoning, rafting, baptême de plongée, hydro speed et dévalkart. 15 places sont disponibles et la participation des familles varie de 130 à 174€ en fonction des revenus et du nombre d'enfants à charge.



Stage de sauvetage

pour les 11/16 ans du 19 au 23 juillet.
 Ce stage a lieu tous les matins de 9h30 à 13h
 La participation des familles varie de 30 à 32 € en fonction des revenus et du nombre d'enfants à charge.

Centre de Loisirs : ouvert du 5 juillet au 13 août.
Ouverture des inscriptions le 7 juin.

Sorties prévues :

- 7 juillet : plage à Frontignan
- 15 juillet : mini golf à Balaruc
- 12 au 16 juillet : initiation au tir à l'arc au centre
- 21 juillet : sortie à Bessilles avec piscine et grand jeu
- 22 juillet : nuit au centre
- 28 juillet : plage à Frontignan
- 4 août : l'Ilot enfants
- 5 août : nuit au centre
- 10 août : sortie plage à Frontignan
- 12 août : spectacle de fin de centre

Tribune d'expression des Élus de la liste Poussan Autrement

Les élus de Poussan Autrement vous informe :

L'association Poussan Autrement, dont la déclaration a été enregistrée à la préfecture de Montpellier et publiée au Journal Officiel du 20 février 2010, est née.

Aujourd'hui vous avez la possibilité de:
 * vous exprimer,
 * de participer activement en réfléchissant à votre environnement et son évolution,
 * de venir débattre en exposant votre vision concernant le présent et l'avenir de Poussan.

De plus en travaillant en groupe, sur des études de cas, vous approfondirez votre connaissance sur des questions qui préoccupent votre vie quotidienne. Ainsi, en s'en tenant à la réalité des faits, vous participerez à la diffusion d'informations aux habitants de Poussan.

Alors, vous permettrez et incitez chacun à s'intéresser à ces réflexions ou débats concernant la gestion de notre commune en général.

Cette prise de conscience précède tout engagement personnel.

En final, vous rendrez possible un consensus sur un programme pour agir ensemble et représenter une réelle force de propositions pour défendre l'intérêt général de POUSSAN.

N'hésitez donc pas à venir nous rejoindre. Toutes les compétences sont les bienvenues. Chacune et chacun d'entre vous peut apporter beaucoup à l'association.

Ne laissez pas les autres décider à votre place.

Prenez un peu de votre temps pour exprimer vos idées et vos aspirations pour aujourd'hui et pour demain.

Rejoignez-nous : le plus important n'est pas ce que nous aimerions faire tout seul, mais ce que nous pouvons faire tous ensemble.

Un site internet mis à jour régulièrement vous tiendra informé des nouvelles de notre village ainsi qu'un journal d'Information qui vous sera distribué très prochainement, l'espace laissé gracieusement sur le journal de la Mairie ne nous permettant de nous exprimé pleinement.

www.poussan-autrement.com
 contact mail :
 contact@poussan-autrement.com

Les élus

Expositions

La saison 2010 du foyer des campagnes a bien commencé



L'exposition [Brizlam] qui inaugurerait la saison d'expositions en mai a remporté un grand succès de fréquentation, les visites pédagogiques à destination des scolaires sont riches d'échanges entre jeune public et artistes, ici le sculpteur Stéphane Gantelet commente son film d'animation pour des élèves de maternelle.

Cette première exposition a de quoi dérouter : un collectif d'artistes propose un étrange voyage le long d'une frontière entre deux espaces. le brise-lames de Sète. Cette longue digue de pierre et de béton qui signe l'entrée du port et qui sépare les eaux calmes du port de celles de la mer est ce lieu à la fois familier et étrange que le sculpteur Stéphane Gantelet a modélisé pour nous le restituer dans un éblouissement sensoriel parfaitement maîtrisé.

Il est rare que le foyer des campagnes accueille une exposition plus proche de l'installation que des formes « traditionnelles » d'accrochage : film d'animation, création sonore, texte, photo, sculpture. C'est une grande réussite, de l'avis général, la cohérence du projet qui a mis 2 ans à s'élaborer et l'indéniable talent des artistes y sont pour beaucoup.

Photographies d'Ernest Puerta

Texte « le journal du brise-lames » de Juliette Mézenc

Sound design de Thl

Sculptures en bronze et en papier de Stéphane Gantelet

Animations en images de synthèse de Stéphane Gantelet

PROGRAMMATION 2010

[Brizlam]

du 7 au 23 mai

Vernissage le vendredi 7 mai à 18h30

Attanasio

du 28 mai au 13 juin

Vernissage le vendredi 28 mai à 18h30

Rouzaud

du 25 juin au 11 juillet

Vernissage le vendredi 25 juin à 18h30

Odaert / Thèvenin

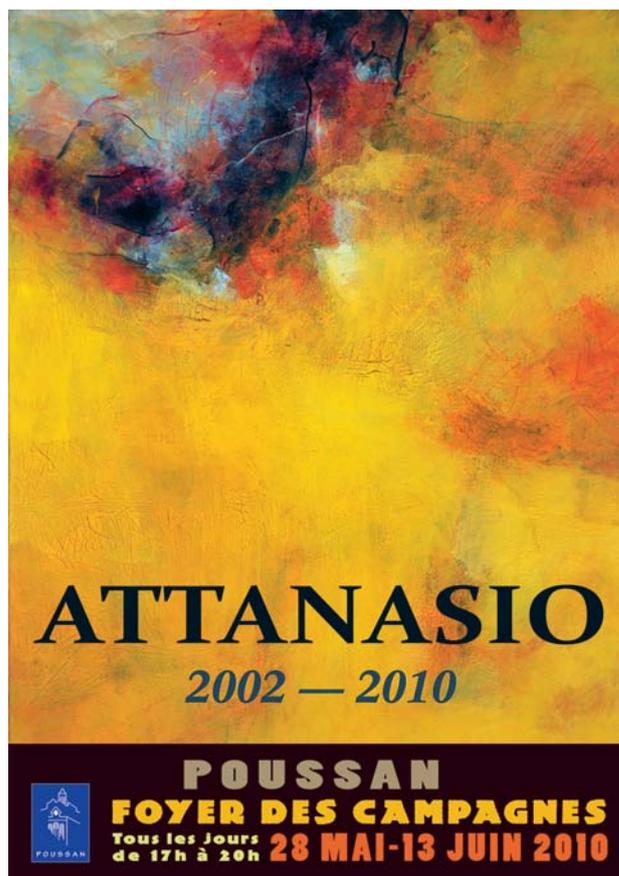
du 16 juillet au 1er Août

Vernissage le vendredi 16 juillet à 18h30

Dadou

du 10 au 26 septembre

Vernissage le vendredi 10 septembre à 18h30



Jean Rouzaud

Né en 1923 à Paris, il fréquente l'école des Beaux Arts de Toulouse, section architecture et s'initie à la peinture.

Devenu architecte, il s'installe à Sète et fréquente alors les peintres Desnoyer, Blondel, Espinasse. Dans les années soixante son travail pictural évolue et s'enrichit d'un dialogue passionnant avec Soulages, Sarthou. Le début des années 70 voient le succès de ses premières expositions personnelles en France et à l'étranger. Depuis les années 90 avec l'apparition d'un graphisme épuré où la ligne domine et les couleurs résonnent les grandes expositions se succèdent.

Architecte connu pour ses réalisations dans la région, et notamment à Poussan pour avoir travaillé à la conception du collège, c'est à la peinture que Jean Rouzaud doit sa plus grande notoriété. Du mont Saint-Clair à Sète où il vit et travaille, il a puisé une profondeur de palette que la rigueur de sa composition ordonne dans une infinité d'horizons. Un au-delà de la toile qui provoque une émotion rare par l'économie et la pureté de sa peinture. Le foyer des campagnes avec ses volumes importants et sa scénographie bien réglée exposera un grand nombre de toiles offrant un parcours panoramique dans l'œuvre de ce peintre majeur de l'espace méditerranéen.

Raymond Attanasio

Passeur de lumière (spirituelle), passeur d'Âmes

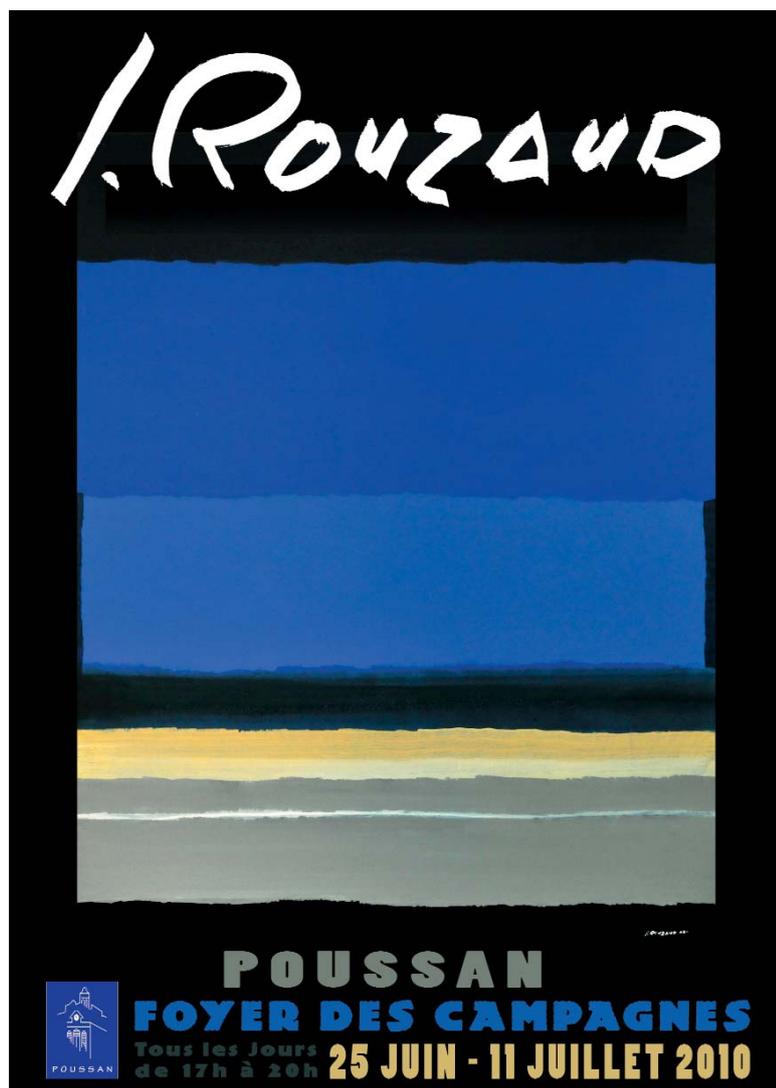
Ma peinture est un message. Mes tableaux sont des signaux, qui portent et tentent de transmettre les émotions que je ressens en travaillant la matière.

Je suis modestement un des ces passeurs de lumière. Cette même lumière génératrice d'une sensibilité qui vit en chacun de nous et que trop peu on écoute et trop souvent on ignore.

Ma peinture est une invitation à laisser au bord de la route le monde intelligible pour se laisser porter vers un monde sensible qui seul pourra aider à analyser les sensations reçues.

Ma peinture est un échange. Et si elle peut vous révéler cet état d'esprit alors j'aurai atteint mon but.

Après sa collaboration avec la Compagnie du Kiosque pour la création de *l'ombre au Diamant*, **Raymond Attanasio** présente avec une quarantaine de toiles, le travail réalisé dans son atelier depuis 2002.



UN'ÉTÉ À POUSSAN

CALENDRIER DES ANIMATIONS JUIN/JUILLET/AOÛT 2010

JUIN 2010

EXPOSITION

Raymond ATTANASIO, peinture
du vendredi 28 mai au 13 juin 2010
de 17h à 20h, Foyer des Campagnes
Renseignements :
04 67 18 35 94 / 06 81 31 48 24

MOTO DE L'ESPOIR

rassemblement moto à but caritatif
5 et 6 juin 2010
Cave coopérative

SPECTACLE

Spectacle Danse Orientale
Vendredi 4 juin
Salle de spectacle Paul VILALTE locaux MJC

GALA DE DANSE

Samedi 12 juin
Gymnase des baux
Renseignements : 04 67 78 21 26

THÉÂTRE

Compagnie du Strapontin
Salle de spectacle Paul VILALTE locaux MJC
Renseignements réservations : 04 67 18 16 24
• Samedi 12 juin - 21h
« Songe d'une nuit de Mai » Les Vers luisants
entrée 7/5 euros
• Dimanche 13 juin - 17h
« Fables et comptines » Les ateliers enfants de
la Compagnie, entrée 3 euros
• Vendredi 18 juin/samedi 19 juin - 21h
« Michu, où est donc Guy ? » L'atelier adultes
de la Compagnie, entrée 7/5 euros

AGENDA 21

1^{er} atelier de concertation : travail par groupe
d'habitants sur le thème « Transport et
Déplacements », identification des points forts,
points faibles et enjeux. Propositions d'actions
Mardi 15 juin - 20h
Salle socioculturelle Jean Théron

FÊTE DE LA MUSIQUE

Concert Gérard EVENS
Restauration sur place possible
Samedi 19 juin, à partir de 19h30
Place de la Mairie
Renseignements Le Carré d'As : 06 75 10 18 44

SPECTACLE DES ÉCOLES

Spectacle de chant
École élémentaire des Baux
Samedi 22 juin, Gymnase des Baux

FEUX DE LA SAINT JEAN

Jeu 24 juin - 20h30, Jardin public

EXPOSITION

Jean ROUZAUD, Peinture
du vendredi 25 juin au 11 juillet 2010
de 17h à 20h, Foyer des Campagnes
Renseignements :
04 67 18 35 94 / 06 81 31 48 24

CONCERT DE MUSIQUE

Vendredi 25 juin
Salle de spectacle Paul VILALTE locaux MJC
Renseignements : 04 67 78 21 26

JUILLET 2010

BOULE POUSSANNAISE

Samedi 3 juillet spectacle d'imitation
Gymnase des Baux

RANDONNÉE PÉDESTRE

Le tour Viso, du 3 au 6 juillet
Renseignements OMS : 06 18 43 20 43

FÊTE NATIONALE

Mardi 13 juillet
21h retraite aux flambeaux, Mairie
22h Feu d'artifice, Skate Park
23h Bal dans les halles, orchestre Gérard Evens
24h Vin à la française, à la bascule

SECOURS POPULAIRE

REPAS SOLIDAIRE thème oriental
samedi 17 juillet 2010 à 12 H aux arènes
renseignements et réservations :
09 65 19 92 80

VISITE NOCTURNE DU VILLAGE

Visite guidée théâtralisée en nocturne
jeudi 22 juillet à partir de 20h30
Centre historique
Renseignements service tourisme
04 67 78 39 74

EXPOSITION

Barbara ODAERT et Nicole THEVENIN
Peinture et sculpture
Du vendredi 16 juillet au 1er août 2010
de 17h à 20h, Foyer des Campagnes
Renseignements :
04 67 18 35 94 / 06 81 31 48 24

FIESTA SÈTE

Concert musique du monde
Sarah Savoy / Novalima
Mardi 27 juillet, Cave coopérative
entrée libre
Renseignements Le Carré d'As : 06 75 10 18 44

FÊTE LOCALE

Bal populaire, animations, place de la Mairie
Vendredi 30 juillet : les Mélomanes
Samedi 31 juillet : Solonis
Dimanche 1er août : Paul Selmer
Renseignements Le Carré d'As : 06 75 10 18 44

AOÛT 2010

BOULE POUSSANNAISE

Mardi 03 août 2010
Concours des commerçants
Jardin public

VISITE NOCTURNE DU VILLAGE

Visite guidée théâtralisée en nocturne
Jeu 12 août à partir de 20h30
Centre historique
Renseignements service tourisme
04 67 78 39 74

SECOURS POPULAIRE

journée "SOLEILS 2010" pour les enfants de 6
à 12 ans à PARIS
jeudi 19 août 2010
renseignements au 09 65 19 92 80